



recensement agricole 2010

Premières tendances

Le Nord Pas de Calais, région agricole

Bien que réputé pour sa forte densité de population (324 hab/km²), son important maillage d'infrastructures et ses industries, le Nord-Pas de Calais est aussi une région agricole, les conditions pédo-climatiques y sont en effet très favorables. La surface agricole utilisée (SAU) représente 66 % de sa surface. Alors que le région n'occupe que 2,3 % du territoire national, elle représente près de 3 % du nombre d'exploitations et regroupe 3 % des actifs agricoles.

La concurrence sur le foncier entre les usages est particulièrement forte dans le Nord. C'est un facteur majeur de différenciation des surfaces moyennes des exploitations : 53 ha pour le Nord, 69 ha pour le Pas de Calais. La qualité agronomique des sols et cette pression foncière expliquent l'importante productivité de l'agriculture régionale.

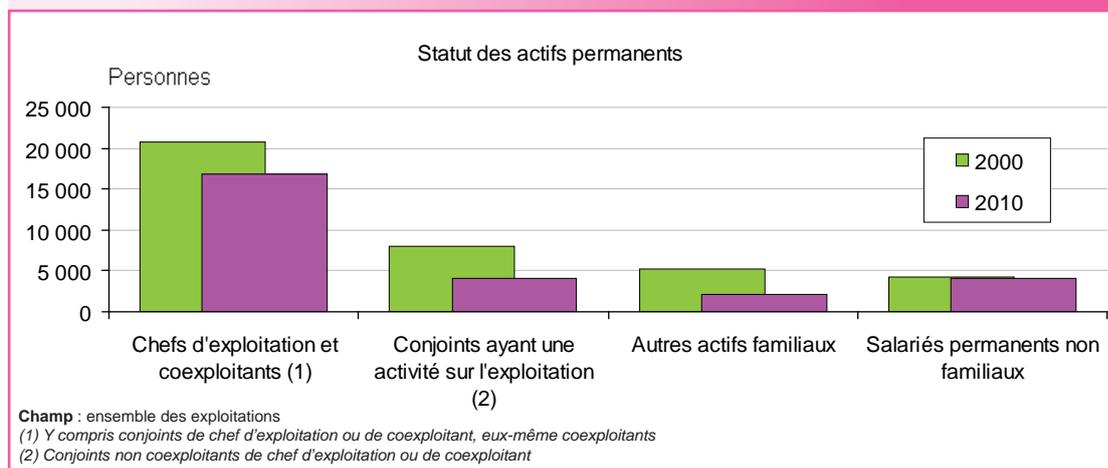
27 300 hommes et femmes travaillent dans les exploitations agricoles

En Nord Pas de Calais, 27 300 personnes participent régulièrement au travail des exploitations agricoles en 2010. Les 16 900 chefs d'exploitation et coexploitants fournissant 59 % du travail, constituent le pilier de cette main d'œuvre. En revanche, si la participation du reste de la famille est traditionnelle dans ce secteur, elle se réduit fortement. Ils ne sont plus que 6 200 conjoints non coexploitants ou autres actifs familiaux alors qu'en 2000, on en dénombrait encore 13 300 et ne constituent plus que 13,7 % de la force de travail, par rapport à 19 % en 2000. Au sein de la main d'œuvre familiale, la part du salariat augmente ; il concerne 17 % des membres de la famille participant à l'activité de l'exploitation contre 5 % en 2000.

16 % des exploitations agricoles recensées emploient 4 160 salariés permanents, hors cadre familial. Ceux-ci fournissent près de 15 % du travail et près de 17 % dans les grandes exploitations. En région, le nombre de salariés est resté globalement stable, majoritairement présents au sein des grandes exploitations : plus de 25 % d'entre elles en emploient.

Enfin, 11 % du travail est assuré par une main d'œuvre occasionnelle ou saisonnière. Il est fortement lié à la présence de certaines productions comme la production endivière. 74 % des exploitations agricoles, en particulier les moyennes et grandes (87 % d'entre elles) ont recours à des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et CUMA. En 2000, seulement 55 % des exploitants y avaient recours.

Le travail familial en retrait



Source : Agreste - DRAAF du Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010



Une nette concentration économique

59 % du travail par les chefs d'exploitation et les coexploitants,

Travail familial en retrait : 14 % en 2010 pour 19 % en 2000,

Maintien de la main d'oeuvre salariée : 4 200 personnes en 2010,

Net accroissement de l'externalisation du travail : recours pour 74 % des exploitations aux entreprises de travaux agricoles ou aux coopératives d'utilisation de matériel en commun en 2010, contre 55 % en 2000.

Les 25 % exploitations les plus grandes contribuent à 61 % du potentiel de production standard de la région,

Il suffit de 12 unités de travail agricole pour réaliser l'équivalent de 1 million d'euros de production ; il en fallait 15,4 en 2000.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

■ Sur internet par commune
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur

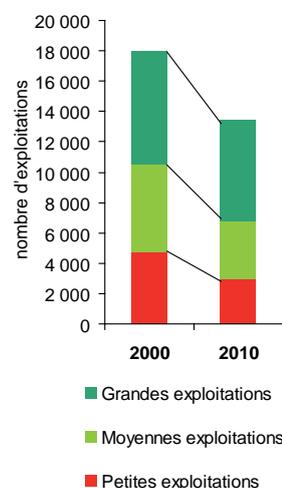
www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr

Le nombre d'exploitations est de 13 500 en Nord-Pas de Calais, soit 2,7 % des exploitations françaises. Ces exploitations occupent un espace important : 817 700 hectares de surface agricole utilisée en 2010, soit près de 66 % de la surface régionale, mais aussi des bâtiments, des cours, des bois, des landes. Au total, elles s'étendent ainsi sur 828 200 hectares. Depuis 2000, la SAU a régressé de 20 500 hectares, soit plus de 2 000 hectares par an. La région ne connaissant pas de déprise agricole, la perte de surface est liée à l'artificialisation des sols notamment au profit de l'habitat individuel et des infrastructures dans une moindre mesure.

Ce sont 4 600 exploitations qui ont disparu, soit un quart d'entre elles en dix ans et deux sur trois en quarante ans. Les systèmes de production en région restent divers et diversifiés. Toutefois, la part des exploitations orientées vers les grandes cultures domine et a fortement augmenté passant de 35 % du nombre d'exploitations en 2000 à 44 % en 2010, et leur nombre de 5 900 en 2010 n'a diminué que de 6 %. A l'inverse les exploitations ayant des productions animales représentent en 2010 52 % des exploitations en 2010, alors qu'elles représentaient 60 % d'entre elles en 2000, soit une diminution de 36 %. La restructuration et la concentration du secteur laitier se sont poursuivies : - 36 % d'exploitations en bovins lait. Le nombre d'exploitations mixtes régresse rapi-

dement : - 35 % d'exploitations de polyculture et polyélevage entre 2000 et 2010. Les élevages spécialisés hors bovin sont aussi en net recul : - 48 % pour les élevages d'ovins et autres herbivores et - 31 % pour les élevages hors sol. Les exploitations en maraîchage et horticulture ont disparu aussi au rythme de - 35 %.

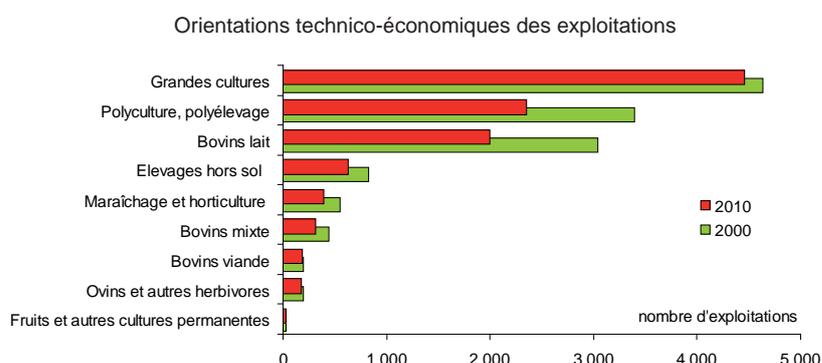
50 % de grandes exploitations en 2010



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - RA 2000 et 2010

10 500 exploitations ont un potentiel de production d'au moins 25 000 euros. Ces moyennes et grandes ex

Plus de quatre exploitations sur dix spécialisées dans les grandes cultures



Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

exploitations représentent 78 % de l'ensemble des exploitations, contribuent à 98 % de la production agricole potentielle régionale et occupent 97 % de la superficie agricole. Les grandes exploitations, dont le potentiel de production dépasse 100 000

euros sont les plus nombreuses. Elles représentent en 2010 la moitié des exploitations contre 42 % en 2000, produisent 86 % de la production agricole potentielle régionale et occupent 79 % de la surface agricole utilisée.

Des modes variés de diversification

En Nord Pas de Calais, 11% des exploitants ont une activité de diversification. Ces diversifications restent liées majoritairement aux productions agricoles de l'exploitation. Ainsi, la première activité (34 %) est la transformation des produits sur l'exploitation, le lait étant le produit le plus transformé (54 % des exploitations concernées). Le travail à façon agricole est la deuxième activité, avec 26 % des exploitations déclarant une diversification. L'hébergement sur l'exploitation est bien représenté avec 15 %

des exploitations ayant une activité de diversification. Cette importance est à mettre en lien avec le caractère très peuplé de la région, favorisant la mise en place de réseaux tels que gîtes ruraux ou «campus vert», logement d'étudiants à la ferme.

19 % des exploitations commercialisent en circuits courts, pour 17 % en moyenne nationale. Pour 45 % d'entre eux ce mode de commercialisation représente moins de 10 % du chiffre d'affaires, alors que pour 24 % cette part est de plus de 75 %.

L'exploitation individuelle encore majoritaire

En 2010, 65 % des exploitations sont des exploitations individuelles. Ce statut concerne surtout les plus petites unités, mais 58 % des moyennes et grandes exploitations le conservent. La part d'exploitations sous forme sociétaire s'accroît de 14 % entre 2000 et 2010. Le nombre d'exploitations à responsabilité limitée augmente fortement en dix ans (+ 50 %) pour atteindre 2 500. En 2010, elles produisent 29 % du produit agricole. A contrario,

le nombre de groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) diminue de 13 %. Les 1 300 GAEC représentent encore 10 % du nombre d'exploitations et produisent l'équivalent de 20 % du produit agricole régional. Bien que plus marginales, d'autres formes statutaires apparaissent à l'exemple des cinquante sociétés civiles laitières créées depuis 2005 dans la région.

817 milliers d'hectares de surface agricole utilisée (SAU),
45 % de céréales, soit 372 000 ha,
6 % d'oléo-protéagineux, ou 50 000 ha,
20 % de surfaces toujours en herbe, soit 160 000 ha,
10 % de cultures fourragères, essentiellement du maïs ensilage,
57 000 ha de betteraves industrielles, soit 15 % de la surface nationale,
47 000 ha de pommes de terre, un tiers de la surface française.

6 800 exploitations ont des bovins,
4 200 élèvent des vaches laitières pour 5 % du cheptel français.

23 % des chefs d'exploitations et coexploitants ont moins de 40 ans,

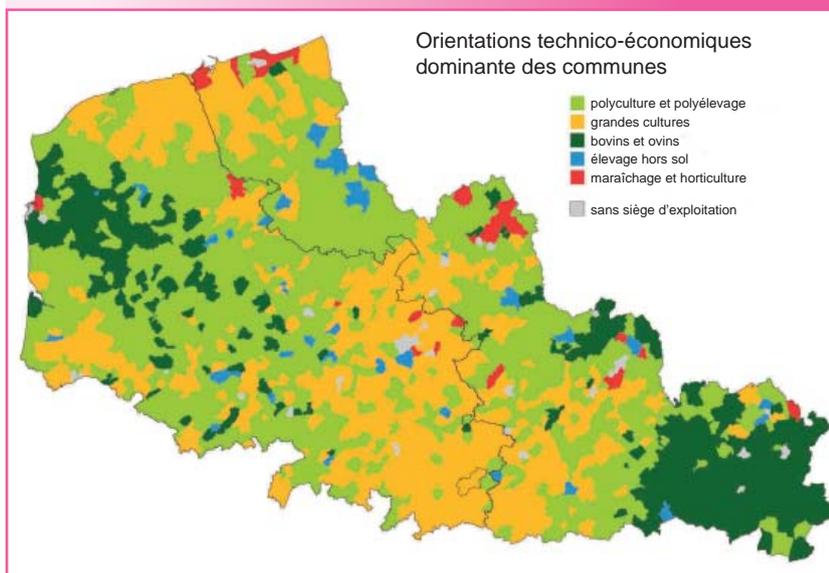
13 % ont plus de 60 ans.

11 % exploitations pratiquent une activité de diversification,

2 500 exploitations commercialisent des produits par circuit court,

2 % des exploitations sont en agriculture biologique et 2 % envisagent de se convertir dans les 5 ans.

Grandes cultures et systèmes mixtes dominant



61 hectares en moyenne par exploitation

	Nord		Pas de Calais		Nord-Pas de Calais		France métropol.	
	2010	évolution depuis 2000	2010	évolution depuis 2000	2010	évolution depuis 2000	2010	évolution depuis 2000
exploitations agricoles	6 750	- 23 %	6 750	- 28 %	13 500	- 25 %	490 000	- 26 %
exploitations moyennes et grandes	5 100	- 20 %	5 400	- 22 %	10 500	- 21 %	312 000	- 19 %
chefs et coexploitants (personnes)	8 300	- 17 %	8 600	- 20 %	16 900	- 19 %	604 000	- 21 %
salariés permanents (personnes)	2 300	- 6 %	1 900	+ 6 %	4 200	- 1 %	155 000	- 6 %
travail agricole (UTA)	11 600	- 22 %	11 300	- 28 %	22 900	- 25 %	751 000	- 22 %
superficie agricole utilisée (milliers d'hectares)	354	- 2 %	463	- 3 %	817	- 2 %	26 961	- 3 %
superficie agricole moyenne (hectares)	53	+ 27 %	69	+ 35 %	61	+ 31 %	55	+ 31 %
superficie en céréales (milliers d'hectares)	151	+10 %	221	+ 3 %	372	+ 5 %	9 226	+ 2 %
exploitations ayant des vaches laitières	1 850	- 36 %	2 350	- 35 %	4 200	- 36 %	82 000	- 36 %
cheptel de vaches laitières (milliers)	89	- 12 %	101	-12 %	190	- 12 %	3 717	- 11 %
troupeau moyen en vaches laitières	48	+ 38 %	43	+ 36 %	45	+ 37 %	45	+ 38 %
exploitations ayant des vaches nourrices	1 600	- 23 %	1 700	- 17 %	3 300	- 20 %	121 000	- 27 %
cheptel de vaches nourrices (milliers)	35	+ 5 %	36	0 %	71	+ 2 %	4 100	- 5 %
troupeau moyen en vaches nourrices	22	+ 37 %	21	+ 20 %	22	+ 28 %	34	+ 31 %

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de

la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.